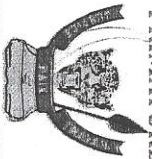


REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

ARMIP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 023/2021

A

MERL ENGINEERING

Après avoir reçu le contrat du marché n° 94154/A, conclu avec la SNEL, pour un montant total hors taxe de dollars américains de soixante-six mille cent cinquante (USD 66.150) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 25/02/2021.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Directeur Général

*Paidon Kim Pison KAFUKUSA
Directeur Général*